

COLLOQUE SUR LES RESSOURCES NATURELLES DU SAHARA OCCIDENTAL

Organisation :

Association des Amis de la République Arabe Sahraouie Démocratique (AARASD)

Partenaires :

Ville de Gonfreville l'Orcher - Comité de jumelage et d'échanges internationaux
de Gonfreville l'Orcher - Plate-forme pour la solidarité avec le peuple du Sahara occidental

Lieu du colloque :

Espace Culturel de la Pointe de Caux
Avenue Jacques Eberhard
76700 Gonfreville l'Orcher

situé à 10 km du Havre et à proximité du Pont de Normandie.

Accès :

Autoroute A131 et A29, RD 6015
Gare SNCF du Havre (12 km)
Aéroport du Havre Octeville (14 km)

Infos pratiques :

- Ce colloque s'adresse à tous ceux qui s'intéressent aux questions liées à la décolonisation, à l'autodétermination et à l'application effective du droit international et européen.

- Traduction simultanée : interventions et débats seront traduits simultanément en trois langues : français, anglais, espagnol.

Inscription : accès gratuit sur inscription auprès de l'AARASD, par mail à l'adresse suivante : bur.aarasd@wanadoo.fr, en indiquant vos nom, prénom et qualité.

Restauration (offerte par la Ville de Gonfreville l'Orcher) :

- vendredi soir : Centre d'hébergement, rue René Cance
- samedi midi : Espace Culturel de la Pointe de Caux
- samedi soir : Centre d'hébergement, rue René Cance

Plus d'infos : Ville de Gonfreville l'Orcher (Tel.: 02 35 13 18 86)

Colloque international Souveraineté sur les ressources naturelles et application du droit international au Sahara Occidental 19 et 20 octobre 2018 Espace Culturel de la Pointe de Caux Gonfreville l'Orcher



Ouverture
vendredi 19 à 18h
Samedi 20 toute la journée
à partir de 9h30



Le mot du Maire :

C'est avec grand plaisir que la municipalité Gonfrevillaise vous convie à ce colloque international consacré à la souveraineté sur les ressources naturelles au Sahara occidental.

Notre ville, jumelée avec la daïra de J'Réfia depuis 1993, s'est toujours battue de multiples façons pour la reconnaissance du peuple sahraoui, dernier peuple colonisé d'Afrique. Ce colloque apporte aujourd'hui une nouvelle pierre à cet édifice puisqu'il réunit, outre des ONG et parlementaires engagés, un panel d'universitaires, chercheurs et juristes qui démontrent que la question sahraouie, au-delà du combat militant, s'appuie avant tout sur des faits objectifs.

Je remercie vivement l'Observatoire Universitaire International du Sahara Occidental et l'Association des Amis de la République Arabe Sahraouie Démocratique, de nous proposer un plateau d'une telle qualité.

Souhaitons qu'il contribue à faire avancer cette juste cause.

Alban Bruneau,
Maire, Conseiller départemental

Vendredi 19 octobre 2018

16h : Arrivée et installation des invités et des intervenants

18h : Ouverture de la conférence par **M. Alban Bruneau**, Maire, Conseiller départemental.

18h20 : Ouverture des travaux par **M. Mohamed Khadad**, Président des relations extérieures du Front Polisario et coordinateur avec l'ONU : La bataille des ressources naturelles dans le contexte de l'application du référendum d'autodétermination.

19h : Débat et interventions des personnalités politiques concernées.

20h : Buffet d'înatoire.

Samedi 20 octobre 2018

9h30 - 11h : **Premier panel - Les ressources naturelles au prisme de la recherche universitaire.**

Modérateur - **Bruno Lecoquierre**

- **M^{me} Victoria Veguilla del Moral**, Université Pablo de Olavide de Séville : La pêche au Sahara occidental après l'arrêt de la Cour de justice de l'UE : documenter les stratégies des acteurs aux différentes échelles.

- **M. Moisés Ponce de León**, géologue, Université de Rennes : Les ressources en eau du Sahara occidental : Quels enjeux écologiques, socio-économiques et politiques ?

- **Professeur Nasir Fagge ISA**, Bayero University de Kano, Nigéria : La protection des ressources naturelles du Sahara Occidental : le rôle de l'Union Africaine.

- **M. Lehibib Nayem Saleh**, géologue, Université de Barcelone et **Moisés Ponce de León**, géologue, Université de Rennes : Les ressources minières, entre exploitation et protection.

11h20 - 13h : Deuxième panel : Les ressources comme enjeu juridique face aux dernières décisions de la CJUE et leurs retombées politiques.

Modérateur - **Anne-sophie Denolle**

- **Maitre Gilles Devers**, avocat : Les décisions de la CJUE vont-elles constituer l'existence d'un droit européen sur le Sahara occidental ?

- **M^{me} Hélène Legeay**, juriste : le pillage des ressources naturelles sous l'angle du droit humanitaire international.

- **M. Isaías Barreñada Bajo**, Professeur de Relations internationales, Faculté des sciences politiques et de sociologie de l'Université de Madrid : Enjeux de délimitation du territoire maritime dans le cadre du conflit du Sahara occidental entre la RASD et le Maroc.

Déjeuner

14h20 - 16h Troisième panel : Les ressources naturelles confrontées aux actions de terrain à l'initiative des ONG, des observatoires et des sociétés civiles.

Modérateur - **Régine Villemont**

- **M. Eric Hagen**, Western Sahara Ressource Watch : Le rôle joué par Western Sahara Ressource Watch, pour favoriser et faire respecter les arrêts de la CJUE.

- **M. Meriem Naili**, Université d'Exeter et Western Sahara Campaign : Présentation de la démarche de Western Sahara Campaign auprès de la Cour européenne, comme exemple d'intervention juridique auprès de l'Europe.

- **UJSARIO et Associations sahraouies des campements et du Sahara occupé** : Rôle de la société civile sahraouie dans la défense des richesses nationales, autre bataille de l'autodétermination.

16h20-18h Quatrième panel de clôture : Conclusions et adoption d'une déclaration finale qui sera proposée à la prochaine EUCOCO (Madrid novembre 2018) : **Mme Régine Villemont**, Présidente de l'AAASD et **M. Oubi Bouchraça**, Représentant du Front Polisario en France.